



HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. ASSEMBLEE CONSULTATIVE
3. COMMISSION des COUPES – Finales
4. COMPETITIONS SENIORS – Report de matchs
5. GESTION des LITIGES – Réunion du 26 avril 2024
6. GESTION des LITIGES – Restreinte du 6 mai – Rectificatif
7. GESTION des LITIGES – Réunion du 8 mai
8. TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le VENDREDI 17 MAI (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 12 MAI 2024 y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 24 MAI (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 20 MAI 2024 y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 31 MAI (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 26 MAI 2024 y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



ASSEMBLEE CONSULTATIVE



L'assemblée Consultative aura lieu le **mardi 21 mai 2024 à 18 heures 30 au District Artois.**

Evelyne BAUDUIN
Présidente du District.



COMMISSION DES COUPES

SITES ET HORAIRES DES DIFFERENTES FINALES



Samedi 1^{er} juin 2024

Site de LIBERCOURT - Gymnase Antoine Victor

15 heures : [Finale Alain VERDURE](#)

17 heures : [Finale ARTOIS Futsal](#)

Samedi 8 juin 2024

Site de WINGLES - Stade Michel Bernard

9 heures : [Finale U13 District](#) (16 équipes)

14 heures : [Finale U13 ARTOIS](#) (16 équipes)

Site de HERSIN - Marian Kaczmarek

14 heures 30 : [Finale Jean- Louis MALLEZ](#)

16 heures 30 : [Finale U18 ARTOIS Daniel DRAMEZ](#)

Site de ST LAURENT - Stade Georges Cuvilly

14 heures 30 : [Finale Lucas CICA](#)

16 heures 30 : [Finale François PLATEAU](#)

Dimanche 9 juin 2024

Site de EVIN - Stade Houllier

14 heures 30 : [Finale U15 à 8 ARTOIS](#) (8 équipes)

Site de St NICOLAS - Stade de la Scarpe

14 heures 30 : [Finale Louis LETEVE](#)

16 heures 30 : [Finale U16 ARTOIS](#)

Site de ROUVROY - Stade Constant Duquesnoy

14 heures 30 : [Finale Didier DEMANDRILLE](#)

16 heures 30 : [Finale U15 ARTOIS Raymond BRICE](#)

Samedi 15 juin 2024

Site de BULLY les MINES - Stade René Corbelle

13 heures 45 : [Finale Vétérans à 8 ARTOIS](#)

15 heures 30 : [Finale Vétérans Léonce LOYER](#)

17 heures 30 : [Finale Vétérans ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK](#)

Site de BILLY MONTIGNY - Stade Paul Guerre

13 heures 45 : Finale U15 Gaston POUILLY

15 heures 30 : Finale U18 Philippe LEBAS

17 heures 30 : Finale ARTOIS Challenge Yves ST AUBIN

Dimanche 16 juin 2024

Site de MONCHY au BOIS - Stade Municipal

9 heures 30 : Finale U15 TERNOIS

11 heures : Finale U18 TERNOIS

13 heures 45 : Finale Féminines à 8 ARTOIS

15 heures 30 : Finale SENIORS TERNOIS

17 heures 30 : Finale Féminines ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN

Daniel SION

Président de la Commission des Coupes



COMPETITIONS SENIORS



→ JOURNEE DU 16 MAI

SENIORS D5 – GROUPE C

EC Mazingarbe (b) / US Billy Berclau (b)

SENIORS D5 – GROUPE E

Beaumetz Sud Artois (b) / AS Bailleul

SENIORS D6 – GROUPE D

ES Ourton / US Heuchin

AS Vallée la Ternoise (b) / CS Habarcq (b)

SENIORS D6 – GROUPE E

US Arleux (b) / AS Courrières (b)

SENIORS D7 – GROUPE B

AS Frévent (b) / AS Bonnières

FC Servins(b) / US Valhuon

CS Pernes (b) / AEP Verdrel (b)

SENIORS D7 – GROUPE D

FC Richebourg (b) / R. Estrée Blanche

SENIORS D7 – GROUPE E

US Lapugnoy (b) / AS Barlin (b)

AS Sailly (b) / AS Auchy (b)

EC Mazingarbe (c) / AG Grenay (b)

→ RENCONTRES DU 19 MAI REPORTEES AU 20 MAI

SENIORS D1 – GROUPE B

CS Diana Liévin / FC Lillers

SENIORS D2 – GROUPE B

AS Violaines / FC Hersin

SENIORS D3 – GROUPE A

FC Atrébate / SC Fouquières

SENIORS D3 – GROUPE B

CSAL Souchez / FC Annay

SENIORS D4 – GROUPE B

CS Pernes / US Gonnehem (b)

SENIORS D6 – GROUPE D

CS Habarcq (b) / US Mondicourt

→ Forfait général d'AEP VERDREL en **Seniors D7 – Groupe E** – Amende de 130 euros.

Richard RATAJCZAK.



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du 26 avril 2024

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN - Marc TINCHON -

RESERVES ET HOMOLOGATIONS

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs

Journée du 17 – 18 – 20 et 21 avril 2024

VETERANS A 11 – POULE E

Rencontre 26798798 : US CARVIN RUCH – AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX

2^{ème} forfait de AS BBV.

CARVIN RUCH bat AS BBV par forfait 5/0.

Amende de 50€ à AS BBV.

Match retour à CARVIN RUCH.

SENIORS D6 – POULE E

Rencontre : 26522801 : RC SAINS (b) – ES ELEU (b)

1^{er} forfait d'ELEU.

SAINS bat ELEU par forfait 5/0.

Amende de 25€ à ELEU.

SENIORS D7 – POULE B

Rencontre 27370096 : FC VALHUON – AEP VERDREL (b)

1^{er} forfait de VALHUON.

VERDREL bat VALHUON par forfait 5/0.

Amende de 25€ à VALHUON.

Rencontre 27370015 : FC SERVINS (b) – US MONCHY BRETON (b)

1^{er} forfait de MONCHY BRETON.

SERVINS bat MONCHY BRETON par forfait 5/0.

Amende de 25€ à MONCHY BRETON.

SENIORS D7 – POULE C

Rencontre 26675229 : AS HENIN KENNEDY - ES BOIS BERNARD

2^{ème} forfait de BOIS BERNARD.

HENIN KENNEDY bat BOIS BERNARD par forfait 5/0.

Amende de 50€ à BOIS BERNARD.

Rencontre N°26845498 FC ESTEVELLES (b) – US ABLAIN (b)

1^{er} forfait de ESTEVELLES.

ABLAIN bat ESTEVELLES par forfait 5/0.

Amende de 25€ à ESTEVELLES.

SENIORS D7 – POULE E

Rencontre 27388514 : US LAPUGNOY – AEP VERDREL (c)

1^{er} forfait de VERDREL.

LAPUGNOY bat VERDREL par forfait 5/0.

Amende de 25€ à VERDREL.

Rencontre 27388515 : AS SAILLY LABOURSE (b) – RC BOURS

1^{er} forfait de SAILLY LABOURSE.

BOURS bat SAILLY LABOURSE par forfait 5/0.

Amende de 25€ à SAILLY LABOURSE.

U18 D3 – POULE A

Rencontre 27661985 : US PAS – CS LIEVIN DIANA

1^{er} forfait de LIEVIN DIANA.

PAS bat LIEVIN DIANA par forfait 5/0.

Amende de 15€ à LIEVIN DIANA.

U18 D4 – POULE A

Rencontre 27662299 : BEAUMETZ SUD ARTOIS – CS HABARCQ

2^{ème} forfait de BEAUMETZ SUD ARTOIS.

HABARCQ bat BEAUMETZ SUD ARTOIS par forfait 5/0.

Amende de 30€ à BEAUMETZ SUD ARTOIS.

Rencontre 27662300 : FC MERICOURT – OF ARRAS

1^{er} forfait d'OF ARRAS

MERICOURT bat ARRAS par forfait 5/0.

Amende de 7.50€ à ARRAS.

U18 D3 – POULE A

Rencontre 27661985 : US PAS – CS LIEVIN DIANA

1^{er} forfait de LIEVIN DIANA.

PAS bat LIEVIN DIANA par forfait 5/0.

Amende de 15€ à LIEVIN DIANA.

U16 D2 – POULE E

Rencontre 27662978 : US COURCELLES – US IZEL

1^{er} forfait d'IZEL.

COURCELLES bat IZEL par forfait 5/0.

Amende de 15€ à IZEL.

U15 D4 – POULE B

Rencontre 27665616 : AAE EVIN – AS PONT A VENDIN

1^{er} forfait de PONT A VENDIN.

EVIN bat PONT A VENDIN par forfait 5/0.

Amende de 7.50€ à PONT A VENDIN.

U15 D5 – POULE B

Rencontre 27666159 : US BOUBERS – AEP VERDREL

1^{er} forfait de VERDREL.

BOUBERS bat VERDREL par forfait 5/0.

Amende de 15€ à VERDREL.

U15 D5 – POULE D

Rencontre 27666271 : FCH LENS – FC MONTIGNY

1^{er} forfait de MONTIGNY.

FCH LENS bat MONTIGNY par forfait 5/0.

Amende de 15€ à MONTIGNY.

U15 A 8 – POULE A

Rencontre 27667195 : FC GIVENCHY – US COURCELLES

2^{ème} forfait de COURCELLES.

GIVENCHY bat COURCELLES par forfait 5/0.

Amende de 10€ à COURCELLES.

VETERANS A 8 – POULE A

Rencontre 26800108 : AS CAUCHY – ES SAINT-LAURENT FEUCHY

1^{er} forfait de SAINT-LAURENT FEUCHY.

CAUCHY bat SAINT-LAURENT FEUCHY par forfait 5/0.

Amende de 15€ à SAINT-LAURENT FEUCHY.

Match retour à CAUCHY.

VETERANS A 8 – POULE C

Rencontre 26846343 : RC BOURS – FC CAMBLAIN

2^{ème} forfait de BOURS.

FC CAMBLAIN bat BOURS par forfait 5/0.

Amende de 15€ à BOURS.

VETERANS A 8 – POULE G

Rencontre 26846641 : US GONNEHEM CHOCQUES – AS SALOME

1^{er} forfait de SALOME.

GONNEHEM CHOCQUES bat SALOME par forfait 5/0.

Amende de 15€ à SALOME.

U13 D3 – POULE G

Rencontre 27907987 : US NOEUX LES MINES (d) – OS AIRE (d)

1^{er} forfait d'AIRE.

NOEUX LES MINES bat AIRE par forfait 5/0.

Amende de 10€ à AIRE.

U13 D4 – POULE A

Rencontre 27872722 : US BEUVRY (b) – ESD ISBERGUES (Fem) (c)

1^{er} forfait d'ISBERGUES.

BEUVRY bat ISBERGUES par forfait 5/0.

Amende de 10€ à ISBERGUES.

U13 D4 – POULE C

Rencontre 27864540 : AS COURRIERES (c) - FCE LA BASSEE (b)

1^{er} forfait de LA BASSEE.

COURRIERES bat LA BASSEE par forfait 5/0.

Amende de 10€ à LA BASSEE.

U13 D4 – POULE D

Rencontre 27864581 : O. BURBURE (b) – FC LA COUTURE (b)

2^{ème} forfait de LA COUTURE.

BURBURE bat LA COUTURE par forfait 5/0.

Amende de 20€ à LA COUTURE.

U13 D4 – POULE M

Rencontre 27864949 : FC LA ROUPIE (b) – REN. ESTREE BLANCHE

1^{er} forfait d'ESTREE BLANCHE.

LA ROUPIE bat ESTREE BLANCHE par forfait 5/0.

Amende de 10€ à ESTREE BLANCHE.

U13 D4 – POULE Q

Rencontre 27865070 : SC SAINT-NICOLAS (c) – FC MERICOURT (d)

1^{er} forfait de MERICOURT.

SAINT-NICOLAS bat MERICOURT par forfait 5/0.

Amende de 10€ à MERICOURT.

U13 D4 – POULE S

Rencontre 27911506 : AS BAILLEUL (b) – ES SAINT-LAURENT FEUCHY (c)

1^{er} forfait de BAILLEUL.

SAINT-LAURENT FEUCHY bat BAILLEUL par forfait 5/0.

Amende de 5€ à BAILLEUL.

U13 D4 – POULE T

Rencontre 27865160 : AS PTT ARRAS (b) – AS BAP. BERT. VAULX (b)

1^{er} forfait de BAP. BERT. VAULX.

AS PTT ARRAS bat BAP. BERT. VAULX par forfait 5/0.

Amende de 10€ à BAP. BERT. VAULX.

U13 D4 – POULE U

Rencontre 27865191 : AS SAILLY LABOURSE 6 FC CUINCHY

1^{er} forfait de CUINCHY

AS SAILLY LABOURSE bat CUINCHY par forfait 5/0.

Amende de 5€ à CUINCHY

Match retour à SAILLY LABOURSE.

SENIORS D4 – POULE A

Rencontre 26503056 : AS VALLEE DE LA YERNOISE – AS BEAURAINS (b)

Réserves d'avant match de VALLEE DE LA TERNOISE, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 8/0

Amende de 30€ à VALLEE DE LA TERNOISE.

SENIORS D4 – POULE D

Rencontre 26519348 : US CHTS AVION – CS LIEVIN DIANA

Réserves d'avant match de CHTS AVION, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 4/1

Amende de 30€ à CHTS AVION.

SENIORS D5 – POULE A

Rencontre 26521199 : US LAPUGNOY – FC CALONNE (c)

Réserves d'avant match de LAPUGNOY, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 5/1

Amende de 30€ à LAPUGNOY.

Rencontre 26521138 : FC CAMBLAIN (b) – AS TINCQUIZEL (b)

Réserves d'avant match de CAMBLAIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/3

Amende de 30€ à CAMBLAIN.

SENIORS D5 – POULE C

Rencontre 26521407 : US GRENAY (b) – ES HAISNES (b)

Réserves d'avant match de GRENAY, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/1

Amende de 30€ à GRENAY.

SENIORS D5 – POULE D

Rencontre 26521670 : USO DROCOURT (b) – HENIN STADE (b)

Réserves d'avant match de STADE HENIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/7

Amende de 30€ à STADE HENIN.

SENIORS D5 – POULE E

Rencontre 26676246 : BEAUMETZ SUD ARTOIS (b) – SAINTE CATHERINE (b)

Réserves d'avant match de BEAUMETZ SUD ARTOIS, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/2

Amende de 30€ à BEAUMETZ SUD ARTOIS.

Rencontre 26676190 : AJ ARTOIS (b) – SC ARTESIEN (b)

Réserves d'avant match d'ARTESIEN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/1

Amende de 30€ à ARTESIEN.

SENIORS D7 – POULE C

Rencontre 26845506 : US IZEL (b) – US ABLAIN (b)

Réserves d'avant match d'ABLAIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/7

Amende de 30€ à ABLAIN.

SENIORS D7 – POULE E

Rencontre 27388510 : AS BARLIN (b) – ES HAILLICOURT (b)

Réserves d'avant match de BARLIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/0

Amende de 30€ à BARLIN.

COMMISSION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS RESTREINTE du 29 avril 2024

RECTIFICATIF

Journée des 30 – 31 mars et 1er avril 2024

SENIORS D4 – POULE A

Rencontre : 26503060 SCF ACHICOURT – OF ARRAS (b)

Réserve d'avant match d'ACHICOURT SPORTING CLUB FOOTBALL sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club OLYMPIQUE ARRAS FOOTBALL, pour le motif suivant : des joueurs du club OLYMPIQUE ARRAS FOOTBALL sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur n'a participé à la rencontre SENIORS D2 - Poule A du 31/03/2024 « HABARCQ C.S. 1 – ARRAS O.F. 1 ».

Résultat acquis sur le terrain. Score 0 – 3.

Droits conservés.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.



Le Secrétaire,
Marc TINCHON.





GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS SPECIAL COUPE SENIORS RECTIFICATIF



Réunion du : Restreinte du 6 mai 2024

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN - Marc TINCHON -

RESERVES ET HOMOLOGATIONS

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs

Journée du 25 avril 2024

COUPE MALLEZ (Quarts de finale)

28115513 : RC LABOURSE (b) / FC HINGES

Réserve d'avant match d'HINGES sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs de LABOURSE, pour le motif suivant : des joueurs du club de LABOURSE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par le LABOURSE.

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 – 2 (5 – 4).

Lire R.C. LABOURSE qualifié.

Droits conservés

Journée des 1er et 3 mai 2024

COUPE ARTOIS FUTSAL (Quarts de finale)

28115603 : RAYA ESSARS FUTSAL / LA BASSEE FUTSAL (b)

Réserve d'avant match de RAYA ESSARS FUTSAL sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs de LA BASSEE FUTSAL, pour le motif suivant : des joueurs du club A.S. LA BASSEE FUTSAL sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Après vérification de la feuille de match FUTSAL REGIONAL 1 du **4 mai 2024** « LA BASSEE FUTSAL A.S. 1 – AMIENS FUTSAL MARIV. 1 », la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'y a participé.

Résultat acquis sur le terrain. Score 5 – 10.

LA BASSEE FUTSAL AS qualifié.

Droits conservés

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de **110 euros** (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Nathalie COCKENPOT



Marc TINCHON





GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS SPECIAL COUPE JEUNES



Réunion du : Du 8 mai 2024 par mail

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Jean Luc BERNARD – Jean Pierre CERER - Bernard DEJARDIN – Anthony RINGEVAL - Marc TINCHON -

RESERVES ET HOMOLOGATIONS

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs

COUPE ARTOIS U18 (Quarts de finale) – 1^{er} mai

28118666 : USO MEURCHIN / FC DAINVILLE

Observations d'après match de MEURCHIN : Absence d'arbitre officiel. Tirage au sort effectué en faveur de DAINVILLE.

10 h 20 : absence sur le terrain des joueurs de DAINVILLE faute de maillots. Après conversation téléphonique avec M. RATAJCZAK, l'arbitre bénévole accepte de faire le coup d'envoi avec uniquement les joueurs de MEURCHIN sur le terrain et donc la fin du match.

Réserve d'avant match de MEURCHIN ne pouvant être prise en considération, M. Giovanni LEPOIVRE, désigné dirigeant responsable de l'équipe, ne figure pas sur la feuille de match en tant que dirigeant d'équipe.

A la lecture du rapport de l'arbitre bénévole, devenant l'arbitre officiel à l'issue du tirage au sort, la Commission constate que la tablette a bien été établie, les joueurs de DAINVILLE étaient présents à l'échauffement, mais pas en tenue (shorts et maillots ayant été oubliés), ce qui a occasionné le retard du début du match, se sont présentés pour le coup d'envoi sur le terrain à 10 h 17.

Le coach, le président et le délégué de l'U.S.O. MEURCHIN ont refusé que la rencontre se joue en mettant la pression sur l'arbitre.

De ce fait, l'arbitre a refusé de signer la tablette de fin de match, et, l'équipe de DAINVILLE est repartie. La Commission donne la rencontre à refixer par la Commission des coupes JEUNES en présence de 3 arbitres officiels et d'un délégué.

Les indemnités des 2 arbitres assistants et du délégué sont à la charge des 2 clubs.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Nathalie COCKENPOT

Marc TINCHON



TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



18 mai	JS ECOURT	U11
18 mai	SC FOUQUIERES	U12/U13
18 mai	AS LENS	U6/U7
18 mai	O. BURBURE	U11
18 mai	BEAUMETZ SUD ARTOIS	U6/U7 – U8/U9
19 mai	AS LENS	U8/U9
19 mai	US COURCELLES	U16
19 mai	BEAUMETZ SUD ARTOIS	U10/U11 – U18
19 mai	FA ARRAS	U13
19 mai	US VIMY	U9
20 mai	BEAUMETZ SUD ARTOIS	U14/U15
20 mai	US HOUDAIN	U8/U9
20 mai	US VIMY	U11
19 mai – 20 mai	JS ECOURT	U13